

Ne serait-il pas naturel de croire qu'au moment de leur triste séjour dans nos contrées, époque précisée notamment par la destruction de l'abbaye de Savigny-en-Lyonnais qu'ils incendièrent en 934 d'après les auteurs de la *Gallia Christiana*, en 944 d'après M. A. Vachez (5), les Hongrois, Huns ou Magyares, n'aient occupé quelques années les pays qui furent la Bresse et la Dombes, pays où l'on met leurs ravages sur le compte des Sarrasins, et qu'alors ils aient, dans leur langue, appelé *dombou* ces tombeaux qu'ils respectèrent et dont ils se servirent peut-être pour leurs propres morts. Pour eux, la motte funéraire était la *domb*, pour le peuple gaulois la *poy* : on retint le premier nom et le pays fut la *domb*, dénomination francisée *la Dombes*, mais empruntée à un langage que le vulgaire ignorait.

Sans doute, car nous voulons prévenir l'objection, on trouve beaucoup de *poypes* en Dombes, mais il y en a aussi en Bresse : mais il faut faire attention à ce fait que « le nom de Dombes est plus ancien que celui de Bresse (6). » D'après des arguments tirés d'actes des XII^e, XIII^e et XIV^e siècles (7), la Dombes eut d'abord pour limites la Seille, la Saône, le Rhône et la rivière d'Ain, c'est-à-dire l'espace territorial où se rencontre précisément le *domb*, devenu nom de pays, *la Dombes*. Ceci expliquerait encore pourquoi le mot n'est jamais écrit au singulier *la Dombe*, mais au pluriel *la Dombes* ou *les Dombes*.

Nous croyons qu'appuyée sur la découverte de M. A. Vingtrinier, notre opinion doit être adoptée comme l'étymologie la plus rationnelle de la Dombes (8), que Guiche-

(5) Le *Grand cartulaire d'Ainay*, Introduction au tome II, page VIII.

(6) Guigne, *Topogr. historique de l'Ain*, p. XXXVIII.

(7) Guichenon, *Hist des Dombes*, tome IX, Edit. Guigue.

(8) La légende de Saint-Trivier, qui vivait vers l'an 600, est le plus ancien document où le mot Dombes soit cité : *pagus Dumbensis juxta*